Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1917-1918)

Heft: 1

Artikel: Séance du 20 mars 1918

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-243906

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sonnelles et que le Directeur du Collège, notamment, méritait d'être traité avec plus d'égards. (Vifs applaudissements). D'autre part la brochure de M. Brocher contient des critiques qui paraissent fondées touchant le manque de coordination de l'enseignement et l'abus des cours dictès. M. Hochstaetter met en lumière les parties les plus révolutionnaires, et aussi les plus séduisantes du rapport de M. Malche, sans dissimuler que la réalisation de ce projet n'irait pas sans provoquer quelques résistances. Comme conclusion il propose la nomination d'une commission chargée de se renseigner auprès des intéressés (professeurs, parents, anciens élèves) sur l'opportunité de telle ou telle réforme.

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. Malche, Baatard, P.-A. Mercier, Duvillard et Seidel, ancien conseiller national, la Société décide de donner suite à la proposition de M. Hochstaetter. La commission est composée de :

M^{me} Grange et de MM. Charvoz, Duvillard, Faes, Hochstaetter, Malche, Martin, Valentin et de notre Président.

Accord avec la Société de l'Enseignement libre.

M. le Président annonce que dorénavant les membres de cette société seront invités à nos séances et recevront notre bulletin; leurs travaux pédagogiques seront présentés chez nous. Mais ils n'auront pas voix dans les questions intéressant l'administration de la Société pédagogique. Les frais supplémentaires occasionnés par l'envoi du Bulletin et des convocations seront supportés par la caisse de la Société de l'Enseignement libre. Nous n'avons qu'à nous féliciter de cet arrangement amiable et à souhaiter la bienvenue à nos collègues.

Candidatures.

M^{11es} Armand, Berney, Chennaz, Faizan, Latour, Lozes, Martin, sont reçues à l'unanimité, dans notre société.

Séance du 20 mars 1918.

M^{11e} Bermond donne lecture d'un travail très documenté et fort bien écrit sur Le Collège de Calvin et les petites écoles de Port-Royal. Ce travail sera publié in-extenso dans le prochain numéro du Bulletin. M. Faes présente les objets qui lui servent à enseigner la géographie : petites constructions, reliefs coloriés, cartes exécutées à l'aide d'un gabarit, cahiers d'images réunies et collées par les élèves, etc. La géographie ainsi raisonnée ne demande plus l'étude « par cœur » du manuel.

M. Gielly a obtenu de ses élèves de très jolis reliefs en

terre glaise du canton de Neuchâtel.

Les membres de la Société sont tous invités par M. Faes à la petite fête donnée par ses élèves, le 8 avril, à la Salle communale des Eaux-Vives.

Deuil.

M. Claparède annonce la perte que vient de faire la Société en la personne de M. Edmond Bouvier, membre depuis 1913, et fils d'un ancien membre, M. Henri Bouvier.

Candidatures.

M. Schenker, professeur d'allemand, M^{11e} Militza Bogdanovitch, M. Miloran Grba sont reçus à l'unanimité membres de notre société.

Confitures.

Grâce à l'initiative de M^{me} Grandjean la Société pédagogique pourra fournir à ses membres des confitures à des prix exceptionnellement bas. M^{11es} Neydeck et Balavoine veulent bien se charger de grouper les commandes ; M^{me} Grandjean les aidera de ses conseils. (Voir en dernière page les indications au sujet des commandes.).

Bibliographie.

Emil Huber, Der verfassungsrechtliche Unterricht an der Mittelschule, 23 p. Zurich, Orell-Füssli, 1916 (40 cts).

L'auteur ne croit pas que la question de l'enseignement civique puisse être résolue par une retouche des programmes d'histoire et de géographie. Il est partisan de l'introduction d'une discipline spéciale, la Verfassungskunde (étude de la Constitution). Le commentaire de certains articles de la Constitution serait capable, à son avis, d'éveiller le sens politique et civique.